

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

ACCORD-CADRE DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DES PEINTURES EXTERIEURES ET DES LOCAUX COMMUNS DU PATRIMOINE DE MAYENNE HABITAT

Référence de la procédure : 26MP10

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR QUI PASSE LE MARCHÉ

Nom de l'organisme : Mayenne Habitat – Office Public de l'Habitat de la Mayenne.

Pouvoir adjudicateur :

M. le Directeur Général
4 rue Claude Chappe
C.S 62039
53020 LAVAL CEDEX 9
Tél : 02.53.54.55.56

L'acheteur : Service Juridique et des Marchés Publics

OBJET DU MARCHÉ ET LIEU D'EXECUTION

Le présent accord-cadre à marchés subséquents a pour objet les travaux nécessaires à la réfection des façades (lavage, peinture, isolation thermique par l'extérieur, boiseries, métaux) et des locaux communs du patrimoine de Mayenne Habitat.

Le marché est décomposé en lots :

Lot n° 1 - SECTEUR HAUTE MAYENNE

Lot n° 2 - SECTEUR CENTRE

Lot n° 3 - SECTEUR MAYENNE ANGEVINE

L'ensemble des lots sont mono-attributaire et à marchés subséquents.

Le présent marché n'est pas décomposé en tranches.

Le marché ne comprend pas de variantes.

Les variantes à l'initiative des entreprises ne sont pas autorisées.

DUREE DU MARCHÉ

L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 1 an à compter de la date de notification. Il est renouvelable 3 fois 1 an par reconduction tacite.

MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT

Financement : ressources propres de Mayenne Habitat, emprunts et subventions.

Prix : prix unitaire révisable

Virement bancaire à échéance maximum de 30 jours.

Le marché prévoit une avance.

Le marché prévoit une retenue de garantie.

FORME JURIDIQUE DE L'ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ

Le marché sera attribué à une entreprise se présentant seule ou à un groupement d'entreprises.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Critères de sélection des candidatures : formulaire CERFA DC1 et formulaire de « Capacités professionnelles, techniques et financières » dûment remplis.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : fixées dans le règlement de la consultation.

CRITERE D'ATTRIBUTION DES OFFRES

L'offre retenue sera celle qui obtiendra la note la plus élevée, appréciée en fonction de deux critères :

- Le prix : 60% ;
- La valeur technique : 40%.

PROCEDURE DE PASSATION

La présente consultation est passée suivant la procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation librement définie par l'acheteur, en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.

MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER

Le dossier est disponible uniquement par téléchargement sur la plateforme internet www.achatpublic.com.

MODALITES D'ENVOI DES OFFRES

Les seules offres acceptées seront celles déposées sur la plateforme internet www.achatpublic.com.

INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal administratif de Nantes
6, allée de l'Ile Gloriette
CS 24111
44041 NANTES Cedex
Téléphone : 02 55 10 10 02

SERVICE AUPRES DUQUEL LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DES RECOURS

Greffes du Tribunal administratif de Nantes
6, allée de l'Ile Gloriette
CS 24111
44041 NANTES Cedex
Téléphone : 02 55 10 10 02
Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr

DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES

14 SEPTEMBRE 2026 à 12H00

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

30 JUIN 2026